

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 23
Votants 27
Quorum 14

L'an deux mille vingt trois

Le : 20 novembre

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1^{er} adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 novembre 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie FERNANDEZ, Cyrille GENEVRIER, Angelo MANIERI, Marine TOINON, Martine MEILLIER, André GACHET, Michel VALERY, Marie-Laure JACQUEMOND. Christophe CAVE, Sébastien DE ARAUJO, Marjorie COMBE.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Sébastien OLIVIER, Cyril RONZE, Charlélie ARNAUD,

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Cyril RONZE à Christian SOULIER, Charlélie ARNAUD à Véronique GENEVRIER, Sébastien OLIVIER à Pierre MARCOUX.

SECRETAIRE : Cyrille GENEVRIER.

Délibération n°2023_11_09

OBJET : MOTION : DYSFONCTIONNEMENT DE LA LIGNE TER 11 SAINT-ETIENNE / MONTBRISON.

Il est donné lecture du message reçu par mail de l'association «améliorer les mobilités en Loire Sud», le 05 septembre dernier:

«L'ADTLS est une association qui est présente depuis longtemps pour défendre les transports en commun, notamment ferroviaires, et ses usagers. Aujourd'hui, nous ne prenons pas la plume pour parler de l'hypothétique réouverture jusqu'à Clermont. Nous venons vous alerter sur les dysfonctionnements récurrents sur la ligne TER 11 Saint-Étienne Châteaureux/Montbrison, dont certains trains continuent jusqu'à Boën.

En effet, depuis des mois, le plan de transport publié deux fois par an en décembre et en juillet n'est globalement plus respecté. Bien sûr en théorie les trains sont toujours là. Mais on observe plusieurs phénomènes :

-Au fil du temps, la Région AuRA enlève un train et le remplace par un car. Le dernier exemple en date est la suppression du départ à 20h08, il y a plusieurs années déjà.

-La SNCF, aux prises avec ce qu'elle nomme des « difficultés de production », n'est plus en mesure de produire quotidiennement les trains qu'elle s'est pourtant engagée à faire circuler contractuellement auprès de la Région AuRA. Le résultat : une recrudescence de bus de substitution, un plan de transport qui varie d'un jour à l'autre, les trains supprimés et les cars de

substitution proposés n'étant pas les mêmes. Il arrive même qu'il n'y ait pas de substitution proposée, quand les autocaristes ne répondent pas aux sollicitations de SNCF Voyageurs.

Résultat : quand votre horaire de départ le matin, d'arrivée au travail et de retour le soir n'est plus garanti, ou qu'il faut attendre la veille à 17h pour savoir si ça va être bon ou pas, vous finissez logiquement par ne plus prendre votre abonnement et revenir à la voiture (quand on en a une).

Parallèlement, nous avons appris dans les médias que la Région lance en cette rentrée un aller-retour par autoroute en car (compagnie 2TMC) entre la préfecture ligérienne et sa sous-préfecture sur la ligne L11, alors que le parcours en train est compétitif. À quoi cela rime-t-il ?

Il faut mettre en évidence la gare de la Fouillouse qui, compte tenu de sa situation routière, n'est pas desservie par les cars, même en cas de substitution pour difficultés de production de la SNCF.

Enfin, il faut noter que si cette ligne est particulièrement frappée par la désorganisation ambiante, d'autres branches de l'étoile stéphanoise sont concernées, en fait toutes les branches sauf celle vers Lyon.

L'ADTLS tenait donc à vous informer et à vous alerter sur cette situation qui a déjà trop duré. Nous préférerions vous parler des projets sur cette ligne, car on pourrait en faire. Mais il y a loin des annonces aux réalisations et la table ronde un temps évoqué entre l'État, SEM, la Région... tarde à venir, alors que cette ligne a besoin d'actions et d'attention.

Nous vous demandons d'intervenir auprès de la Région AuRA pour que vos administrés puissent utiliser les services qui leurs sont dus, dont ils ont besoin et qu'ils ont payés via leur abonnement ou leur billet».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient le message relayé par l'association «améliorer les mobilités en Loire Sud». Ce soutien sera relayé aux représentants de la SNCF et de la Région AuRA.

Suivent les signatures,
Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 21 novembre 2023

Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,
Christian SOULIER



Le Secrétaire de séance,
Cyrille GENEVRIER




Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le :